

CONFERENCE DE CLOTURE : "ENJEUX D'AVENIR"

En partenariat avec :



Animateur :

Nicolas PAILLOUX, Conseiller politique UNA

Intervenants :

Dominique BALMARY, Président de l'UNIOPSS
Luc BROUSSY, Président de FRANCE SILVER ECO
Benoît CALMELS, Délégué Général de l'UNCCAS
Alain CORDESSE, Président de l'UDES
André FLAGEUL, Président honoraire d'UNA
Pascal OREAL, Directeur Général de l'ASSAD HAD Touraine

Intervention de Dominique BALMARY, Président de l'UNIOPSS

▶ En quoi l'UNIOPSS est un partenaire d'UNA face aux enjeux d'avenir et aux problématiques du secteur ?

Il faut dénoncer le paradoxe du secteur du domicile: dans ce secteur existe une demande potentiel énorme, il constitue un vivier d'emploi mais les crédits diminuent et le secteur perd des emplois. En d'autres termes, le contexte devrait être propice au développement (évolution démographique, économie française qui s'oriente vers les services) et on observe l'inverse.

Face à ce paradoxe, les acteurs du domicile doivent faire bloc : il faut valoriser le secteur, le faire connaître, le plan de développement des services.

Le contenu de ce plan est connu car il a fait l'objet de nombreux rapports mais sa mise en œuvre se heurte à l'obstacle du manque de moyens. Il faut donc développer un raisonnement en termes d'investissement social. En effet, si on sait calculer les effets d'un plan en termes d'emploi, on ne sait pas encore calculer le retour sur investissement social. Il faut développer ce retour sur investissement social pour permettre la mise en œuvre de ce plan de développement.

Pour ce faire il faut également amener les politiques à dépasser le court terme pour se projeter à moyen terme. C'est à cette échelle qu'il faut penser ce plan de développement de l'aide à domicile et ses résultats en matière d'emploi, de lien social et plus largement d'espoir.

Intervention de Benoît CALMELS, Délégué Général de l'UNCCAS

▶ Quelles sont les pistes d'alliance et de complémentarité entre UNA et l'UNCCAS ?

Un « coup de gueule » : pas contre UNA, pas contre le domicile ni contre le secteur associatif mais un coup de gueule qui l'amène à affirmer que l'on a dépassé le temps des débats et qu'il faut passer à l'action. En effet, le secteur du domicile et le secteur association est essentiel à la cohésion sociale et ce secteur est en grand danger. Pour les CCAS l'enjeu est essentiel car si les associations disparaissent, les CCAS devront assumer leurs rôles ce qui sera impossible au vu de l'état des finances des collectivités. Il faut trouver des solutions pour sauver le tissu associatif et ces solutions, nous devons les trouver ensemble et faire cesser les querelles de clochers.

Nous avons un ADN commun : l'action vers les personnes à leur domicile et c'est en vertu de cela qu'il faut se rassembler pour sauver nos services.

Une annonce : avant l'été il y aura la signature d'une lettre d'engagement entre UNA et l'UNCCAS pour développer un vrai partenariat.

Intervention de Luc BROUSSY Président de FRANCE SILVER ECO

📌 En quoi la Silver Economie est un enjeu, notamment pour le secteur du domicile ?

Des révolutions sont en cours. Si la perte d'autonomie reste un enjeu majeur (avant la loi du 02 02 la PSD = 120 000 bénéficiaires, actuellement l'APA = 1 200 000 bénéficiaires) on constate un changement de paradigme des politiques publiques illustré par la loi d'adaptation de la société au vieillissement: la perte d'autonomie est inscrite dans le contexte plus large du vieillissement de la population. Ce changement repose sur 3 ressorts :

De nature sociologique : si la première génération de sénior a été « prise par surprise » par les effets de l'allongement de leur espérance de vie, ce n'est plus le cas des nouveaux séniors qui ont vu vieillir leur parents et souvent se sont occupés d'eux. Nous aurons de plus en plus à faire avec un public averti et informé.

De nature démographique : l'enjeu du vieillissement de la population est de tenir compte du nombre croissant de personnes âgées non dépendante. En 2050, on estime qu'il y aura 5 millions de personnes de plus de 85 ans dont 3 millions ne seront pas dépendants.

Sur l'évolution de la notion de domicile : le domicile n'est plus nécessairement la maison où l'on a vécu de nombreuses années. Les personnes âgées hésitent de moins en moins à déménager pour accéder à des domiciles plus en accord avec leur nouveau besoin.

La prise en compte de ces éléments a abouti à la création de la filière Silver Economie en 2013 dotée d'un comité de filière: France Silver Eco dont la fonction est de fédérer l'éco-système en améliorant le lien entre domicile et nouvelles technologies. La Silver économie se trouve au confluent de 2 révolutions: démographique (maintien à domicile des personnes âgées) et numériques.

En termes de moyen, la filière dispose de 140 millions d'euros pour le développement des aides techniques et de la prévention pour développer des actions dans un contexte où deux fractures disparaissent :

La fracture numérique des séniors car si 14% des plus de 75 ans ont un ordinateur, 70% des 60-75 ans ont un ordinateur
La fracture entre nouvelles technologies et métiers du domicile : les nouvelles technologies ne sont plus perçues comme visant à remplacer l'aide humaine mais comme un soutien à l'intervention humaine.

Intervention d'Alain CORDESSE Président de l'UDES

📌 Quel est le rôle de l'UDES et en quoi l'UDES peut être un partenaire d'UNA face aux enjeux d'avenir ?

Présentation sommaire de l'UDES: il unit 29 groupements d'employeurs, 14 branches professionnelles, environ 1 million de salariés représentant 23 milliards d'euros de masse salariale. Avec la loi du 5 mars 2014, l'UDES deviendra la première organisation patronale représentative au niveau national et multiprofessionnel pour l'économie sociale et solidaire.

Cette reconnaissance est l'aboutissement de 10 ans de construction au sein de laquelle on peut noter l'adhésion des 4 fédérations de l'USB.

L'UDES a pour fonction de fédérer et représenter ce qui implique de :

Négocier des accords. Cet aspect se fait dans un principe de subsidiarité avec les membres de l'UDES et selon une logique de co-construction des accords avec ces derniers;

Représenter les intérêts des employeurs de l'économie sociale et solidaire auprès des instances nationales.

Intervention de Pascal OREAL, Directeur Général de l'ASSAD HAD Touraine

📌 Quel est le rôle des acteurs du domicile dans l'articulation entre le champ de l'aide et du soin ?

Les évolutions du secteur de l'aide et du soin à domicile obligent les structures à bouger, c'est une question de survie. Mais il faut bouger avec méthode, car bouger c'est garder des choses, mais aussi en abandonner, or il ne faut pas abandonner notre identité : les valeurs de démocratie, de non-lucrativité, de management participatif.

Contexte des difficultés du secteur et des structures :

Contexte législatif avec les articulations entre loi du 02 02 et loi Borloo, le tout complété par la loi HPST : ces évolutions ont abouti à une raréfaction des autorisations et une augmentation de leur valeur

Contexte économique caractérisé par une raréfaction de la ressource qui contraint les structures à améliorer leur efficacité : savoir faire plus avec moins.

Comment réagir :

En repensant le territoire: il faut organiser des complémentarités sur les territoires ce qui implique de réfléchir à des restructurations territoriales, dans un premier temps au sein du réseau UNA. Les logiques de regroupement territoriaux sont un enjeu.

En repensant les périmètres d'intervention : s'il faut prendre acte de la volonté du législateur de maintenir la segmentation des activités par des réglementations spécifiques, les structures doivent prendre l'initiative d'organiser la complémentarité entre les réponses au bénéficiaires. Il faut donc qu'elles aillent vers l'organisation de « guichet unique » à défaut de quoi elles risquent d'être maintenues dans un rôle de sous-traitant des pouvoirs publics.

Intervention d'André FLAGEUL, Président honoraire d'UNA

Le domicile est un enjeu d'avenir car est au cœur d'enjeux sociétaux. Regarder vers l'avenir pour les structures du réseau c'est réinvestir le domicile car beaucoup d'autres acteurs vont s'y intéresser. Réinvestir le domicile se fera à 5 conditions :

- ▶ La capacité des structures d'UNA de s'organiser sur un territoire, d'y créer un réseau ;
- ▶ Reprendre la main sur nos projets et ne pas se laisser instrumentaliser et dicter notre avenir : refondre nos projets et interroger notre capacité à renouveler notre gouvernance ;
- ▶ Aller vers des stratégies de développement ;
- ▶ Anticiper en regardant autour de nous vers les autres structures, les autres acteurs et les autres employeurs dont les intérêts vont croiser le domicile ;
- ▶ Les alliances : travailler, se développer seul n'est plus possible.

“

Nous avons tort de considérer que nous sommes propriétaires du domicile, nous n'en sommes que locataires.

André FLAGEUL

